

Après le « mariage pour tous... »

Version complète du message de monseigneur Dominique Rey,
évêque de Fréjus-Toulon, aux catholiques du Var



Un élan nouveau

L'ampleur de la mobilisation et des manifestations pour défendre la vérité de la filiation et du mariage est particulièrement significative. Un large mouvement de réveil des consciences a vu le jour (actions symboliques visibles et médiatisées de protestation, création d'espaces de résistance non violente...). Ce qui a fait la force de cet élan, c'est précisément qu'il a su ne pas faire de la contestation d'un projet de loi un calcul politicien ou une défense d'intérêts particuliers.

L'idéologie du gender en marche

Ces quelques mois ont permis de faire ressortir le caractère extrêmement minoritaire de la revendication d'un mariage dit *homosexuel*, imposé par une élite intellectuelle et politique puissamment relayée par les médias. Derrière le recours au principe d'égalité se profile un *changement de civilisation* et une révolution anthropologique. Les avancées de l'idéologie dite du *gender* n'ont échappé à personne : sous couvert de faire droit à la part de *construction sociale* dont est revêtue la sexualité, on en vient à contester que le sexe soit une donnée de nature, enracinée dans la corporéité et qui caractérise toute la personne humaine. On dissocie alors l'orientation sexuelle de la sexuation physique.

La mise en place de la police de la pensée

Certains voudraient que les mobilisations contre cette loi, désormais votée et promulguée, cessent à présent, au nom de la démocratie, allant même jusqu'à contester la liberté de penser qu'il s'agit d'une loi inique. Mais ce qui est légal ne coïncide pas toujours avec ce qui est légitime.

Le mouvement de contestation ne faiblit pas, bien au contraire : il se décline désormais en de nombreuses initiatives pacifiques (Veilleurs, Ecologie humaine, Chercheurs, Mères veilleuses, Veilleurs debouts, Homen, Antigones, Tour pour tous...). Le contraste est saisissant entre leur caractère non violent (à l'exception de quelques groupes extrémistes très minoritaires) et les formes de répressions qu'elles rencontrent, qu'elles soient verbales, médiatiques ou policières (interpellations abusives, gardes à vue injustifiées...). Une *police de la pensée* se met progressivement en place. Elle consiste à disqualifier toute opinion qui remettrait en cause le *mariage homosexuel*, comme si cette opinion constituait en soi un délit.



Les lieux de la violence

Il faut s'interroger sur les racines de la violence que l'on prête aux manifestants. Leur simple présence silencieuse est parfois qualifiée de provocation sans qu'il y ait des actes portant atteinte à « l'ordre public ». En réalité, la violence est d'abord contenue dans la loi



elle-même ; lorsqu'elle dénature le mariage qui implique l'hétérosexualité des conjoints ; lorsqu'elle nie la généalogie humaine qui nous rappelle qu'un enfant naît toujours d'un père et d'une mère, et conséquemment lorsqu'elle refuse l'accès à l'origine ; et lorsque l'Éducation Nationale impose dans les programmes scolaires l'enseignement de la théorie du *gender* en contournant l'autorité éducative des parents.

Le mensonge, comme l'injustice, suscite inéluctablement la colère et génère la haine. Au contraire, le service de la vérité à laquelle nous invite l'Évangile, ne peut justifier aucune forme de violence. En effet la vérité s'énonce toujours avec la seule ressource de la raison et l'accueil du réel, sans qu'on cherche à reconstruire celui-ci en fonction de ses désirs et de ses caprices.

Le droit est-il le fruit d'un rapport de force ?

Le mariage et la famille en tant que tels sont des réalités pré-politiques qui préexistent à l'État et que celui-ci doit non seulement reconnaître, mais protéger. Comme l'a laissé entendre le Conseil Constitutionnel, il n'entre absolument pas dans la tâche du législateur de définir le mariage et la famille. « *Le mariage précède l'État, il est le socle de la famille, la cellule de la société, antérieure à toute loi et même à l'Église. Par conséquent, l'adoption de la loi est un grave recul anthropologique. Le mariage (formé d'un homme et d'une femme) n'est pas la même chose que l'union de deux personnes de même sexe.* », affirmait récemment le cardinal Bergoglio avant son élection au siège de Pierre. Affirmer qu'il est impossible de s'opposer à une loi votée par un Parlement sous peine de « *péché contre la démocratie* » relève de l'ignorance ou de l'imposture. La source du droit ne réside pas dans la décision d'une majorité. Le droit n'est pas le fruit d'un rapport de force. Une loi qui ignore les exigences de la raison droite et qui ne sert pas le bien commun ne peut être dite *juste*. L'histoire nous enseigne le dévoiement de la démocratie quand elle s'affranchit des principes d'humanité et qu'elle n'honore plus les droits inaliénables de la personne humaine. Nous ne devons pas obéir à la Loi parce qu'elle a le pouvoir de nous y contraindre, mais parce qu'elle est juste.



Une loi moralement injuste

La Loi Taubira fait partie de ces lois moralement injustes, auxquelles la conscience chrétienne ne peut souscrire. Il est des circonstances où la résistance morale devient une obligation, et notre discours serait illusoire si nous délaissions ce témoignage rendu à la vérité : « *Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres, qui font de l'amer le doux et du doux l'amer* ». (Isaïe 5, 20)

La démocratie qui fait alliance avec le relativisme éthique risque de consacrer le règne de l'arbitraire et de se transformer en un *totalitarisme sournois ou déclaré* (Bienheureux Jean-Paul II *Veritatis Splendor* 101, *Centesimus Annus* 46).

Il ne s'agit pas de faire obstacle aux « *mariages homosexuels* » qui vont être célébrés ou de troubler leur bon déroulement, par contre il devient urgent de garantir aux personnes qui seront concernées par son application un droit à l'objection de conscience. Je pense bien sûr aux maires ou officiers d'état civil qui devront les célébrer, mais également aux personnes qui seront chargées de délivrer les agréments pour les adoptions ou encore aux professeurs qui devront enseigner que le mariage homosexuel est une alternative équivalente au mariage entre personnes de sexe différent. «*Nous ne pouvons pas enseigner aux générations futures qu'il est équivalent de se préparer à développer un projet familial fondé sur un engagement de relation stable entre un homme et une femme, et de vivre avec une personne du même sexe*» (Pape François).

Lorsque la Loi devient inique, il faut des Jean-Baptiste capables de la dénoncer comme telle. Face à Hérode, il n'a pas craint pas de rappeler l'indissolubilité du mariage : «*Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère*» (Marc 6, 18). Il faut aussi des Thomas More qui, par leur attitude, n'approuvent ni ne justifient en aucune manière un acte mauvais. Soulignons la *cohérence eucharistique* à laquelle tous les fidèles sont appelés. Il est impossible de réduire la foi chrétienne à certaines convictions d'ordre privé. «*Les hommes politiques et les législateurs catholiques, conscients de leur grave responsabilité sociale, doivent se sentir particulièrement interpellés par leur conscience, justement formée, pour présenter et soutenir des lois inspirées par les valeurs fondées sur la nature humaine. Cela a, entre autres, un lien objectif avec l'Eucharistie.*» (Benoît XVI, *Sacramentum caritatis* 83, cf. 1 Corinthiens 11, 27-29)

Des initiatives encourageantes

Après le temps des manifestations s'ouvre une période nouvelle, où d'autres manières de s'engager et d'agir prennent le relais. Les nombreuses initiatives qui ont surgit s'organisent en réseaux et donnent à penser que l'élan de ce printemps des consciences n'est pas prêt de s'essouffler. Ces initiatives sollicitent notre vigilance et maintiennent vive notre espérance. Dans notre diocèse, l'*Observatoire socio-politique* (OSP) qui s'est développé depuis plusieurs années, participe de ce mouvement d'éveil de la conscience.



En l'an 2000, pendant les JMJ, le bienheureux Jean-Paul II invitait les jeunes à devenir des « sentinelles du matin ». J'appelle les catholiques du Var à s'inscrire, avec audace, détermination et inventivité, dans cet engagement politique, au sens noble du terme. Dans la recherche du bien commun, selon les paroles mêmes du Pape François, cet engagement est « l'une des formes les plus élevées de la charité ».

+ Dominique Rey

Evêque de Fréjus-Toulon

6 juillet 2013 en la fête de Sainte Maria Goretti

Changer la société, le chrétien acteur et témoin

Etudiants et jeunes professionnels, RDV du **mercredi 28 août au samedi 31 août 2013** à la Sainte-Baume (Var)
Initiée à la demande de Mgr Dominique Rey,
l'Université d'été de la Sainte-Baume est organisée par l'Observatoire sociopolitique du diocèse de Fréjus-Toulon et les Dominicains de la province de Toulouse pour former les chrétiens à la doctrine sociale de l'Eglise.



Après «S'engager en politique» en 2011 et «Communiquer nos convictions» en 2012, le thème de la session 2013 est « **Changer la société**».

Il se décline en trois axes :

- analyse de la société («**observer**»),
- vision chrétienne sur cette société («**juger**»),
- engagement des chrétiens dans la société («**agir**»).

L'Université d'été « Changer la société » est une session de formation qui a pour but de mettre en évidence le lien incontournable entre vie spirituelle et engagement dans la société avec :

- des **temps de prière** (offices, adorations, veillées de réconciliation, messes),
- des **temps d'enseignement et échanges** (conférences, témoignages et forums),
- des **temps fraternels** (repas, soirées conviviales, découverte du massif de la Sainte-Baume).

L'Université d'été de la Sainte-Baume est portée par un triple enjeu :

- **un souci d'Eglise** : répondre aux appels de l'Eglise qui invite à construire la civilisation de l'amour à l'école des saints,
- **un souci de la cité** : promouvoir l'engagement politique et social à la lumière de l'Evangile,
- **un souci de l'homme** : accueillir toutes les dimensions de la vie humaine pour unifier l'être, l'agir et la foi dans la recherche du bien commun.

Avec la participation de :

Fr. Thierry-Dominique Humbrecht (religieux dominicain, lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques),

Jean-Pierre Denis (Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire chrétien La Vie),

Ludovine de la Rochère (présidente de La Manif Pour Tous),

Anne Coffinier (présidente de la Fondation pour l'Ecole),

Jean-Frédéric Poisson (député des Yvelines et membre de l'Entente parlementaire pour la famille),

Père Jean-Philippe Chauveau (Prêtre auprès des prostituées et des prisonniers),

Philippe de Roux (fondateur du mouvement des Poissons roses),

François-Xavier Bellamy (maire adjoint de Versailles),

Hervé Mariton (député maire de Crest).

Renseignements et inscriptions : <http://universite-ete.com/>

